



Chef principal
Au tour de
Bernard Labadie
de prendre
la direction de
New York *Page B 8*

Inondations
Des centaines
de maisons sont
menacées dans
plusieurs régions
Page A 5



www.ledouvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 98

LE DEVOIR, LE JEUDI 4 MAI 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

TERRORISME

Des radicaux chez les cathos

Pourquoi nier l'extrémisme religieux de nos propres terroristes? demande Martin Geoffroy

LISA-MARIE GERVAIS

« *E*n ce qui concerne les morts, c'est 6 à 2 pour les intégristes catholiques », lance le sociologue Martin Geoffroy. C'est un drôle de décompte, convient ce professeur au cégep Edouard-Montpetit et directeur du Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux et la radicalisation (CEFIR). Mais il illustre bien que, malgré le fait que l'attentat de la mosquée de Québec a fait six morts, ceux reliés à l'islam radical jouissent encore d'une attention disproportionnée dans les médias et l'esprit des Québécois. « *On n'hésite pas à associer les attentats terroristes au groupe Etat islamique et à l'intégrisme religieux, mais quand ça émane de notre propre culture, c'est plus difficile à reconnaître.* »

Il rappelle que seulement deux attentats djihadistes, celui de Saint-Jean-sur-Richelieu et celui au parlement d'Ottawa, qui ont fait en tout deux morts, ont été perpétrés chez nous. Le fameux complot des Toronto 18 planifié en 2006 a quant à lui été déjoué, et les liens de ces terroristes avec al-Qaïda ne seraient pas prouvés.

Fort de 20 ans de recherche sur l'extrême droite, son postulat se confirme. « *C'est toujours plus facile de blâmer la culture de l'autre plutôt que de regarder notre propre culture. Mais l'intégrisme catholique, tout comme l'intégrisme islamique, a aussi un rôle à jouer dans le terrorisme* », dit M. Geoffroy, reconnaissant qu'il y a d'autres facteurs, notamment psychologiques, pour expliquer cette violence extrême.

Dans une conférence qu'il donnera dans le cadre du colloque international du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) sur le thème « Les racines religieuses de la radicalisation: fait ou fiction » (les 4, 5 et 6 mai), il défendra la thèse voulant qu'au Québec, les deux formes les plus habituelles d'intransigeance religieuse sont l'intégrisme catholique et le fondamentalisme protestant. Mieux ancrés dans notre société, ces intégrismes bien de chez nous passent sous le radar des médias alors qu'ils vont pourtant à l'encontre des valeurs de la société moderne.

VOIR PAGE A 8 : RADICAUX



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Pour souligner les 375 ans de Montréal, *Le Devoir* amorce une vaste exploration des territoires narratifs qui habitent la ville. Et pour commencer, une balade avec l'écrivain André Carpentier.

MONTRÉAL LITTÉRAIRE 3.75 H

L'écrivain de ruelle

Flâner dans la ville en compagnie d'André Carpentier

Montréal, c'est plus qu'une ville. C'est aussi un territoire imaginaire où se font et se défont des histoires depuis 375 ans. *Le Devoir* vous propose de replonger dans ces mots en débutant par une déambulation dans la ville en compagnie d'André Carpentier. La grande balade se poursuivra ce vendredi 5 mai en direct sur le Web dans une émission spéciale de 3.75 heures consacrée à Montréal et à sa littérature. Au programme: entrevues et discussions avec des romanciers sur une ville et les histoires qu'elle façonne.

DOMINIC TARDIF

Avertissement adressé à quiconque souhaiterait s'inspirer de ce texte: le flâneur aux intentions les plus nobles peut facilement passer pour un rôdeur fomentant un mauvais coup. « *Tout ça a commencé parce que je voulais faire un roman dont l'action se passait dans les ruelles* », se souvient André Carpentier au sujet de sa vie d'écrivain-flâneur. « *Alors, je suis d'abord retourné dans la ruelle de mon enfance: je me promenais, je regardais par-dessus les clô-*

tures, puis à un moment donné, une voiture de police arrive. Quelqu'un avait appelé pour dire qu'il y avait un intrus derrière chez lui. En rétrospective, je comprends, mais dans mon esprit, j'étais encore chez moi! »

Comme une longue marche dont on ne connaît pas la destination, ce « *roman dont l'action se passait dans les ruelles* » qu'il ambitionnait d'écrire est plutôt devenu *Ruelles, jours ouvrables*, (Boréal, 2005), un recueil d'instantanés urbains proposant une « *anthropologie du quotidien*

VOIR PAGE A 8 : FLÂNER

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Un débat parfois brutal

Macron et Le Pen confrontent leurs visions antagonistes

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Rarement un débat présidentiel d'entre deux tours avait été aussi agressif. À quatre jours du second tour, les deux finalistes de l'élection présidentielle française se sont affrontés dans un débat historique très vif et souvent même acrimonieux. Marine Le Pen et Emmanuel Macron ont tour à tour confronté leurs divergences profondes sur la relance de l'économie, la sécurité et l'Europe.

Alors qu'Emmanuel Macron, qui mène largement dans les sondages, a surtout tenté de montrer qu'il possédait ses dossiers, quitte à passer parfois pour un technicien, Marine Le Pen, dont le parti n'avait jamais participé à un tel débat, est demeurée dans son rôle de *challenger* ne négligeant aucune attaque, parfois même personnelle. Les échanges ont souvent viré à l'invective. Si Emmanuel Macron a clairement dominé le débat sur les questions économiques et sur l'euro, Marine Le Pen a repris l'avantage sur la lutte contre le terrorisme et sur la sécurité.

D'entrée de jeu, Marine Le Pen a campé Emmanuel Macron en candidat de la finance et de la mondialisation sauvage. « *M. Macron, c'est le choix de la mondialisation sauvage, dit-elle, de l'ubérisation, de la précarité, de la guerre de tous contre tous, du saccage économique, notamment de nos grands groupes, du dépeçage de la France et du communautarisme.* »

Contrairement à l'image qu'elle cherchait à imposer dans ce second tour depuis son alliance avec le petit candidat de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan, la candidate n'a pas vraiment tenté de poser en présidente. Essayant chaque fois de faire sortir son adversaire de ses gonds, elle a constamment ramené Emmanuel Macron au bilan du gouvernement Hollande, quitte à laisser dans l'ombre ses propres propositions.

En difficulté sur l'euro

Face à une candidate qui, dit-il, « *prospère sur la colère des Français depuis tant et tant d'années* », Emmanuel Macron a dit porter « *un esprit de conquête français; la France a toujours réussi dans le monde, sa langue se parle dans tous les continents [...]. Ce qui fait sa force, c'est qu'elle rayonne partout.* »

La candidate du Front national a vraiment été mise en difficulté sur la sortie de l'euro, alors qu'elle propose de revenir au franc et au système de la « *monnaie commune* », qui n'était qu'un panier de monnaies avant la création de la monnaie unique en 2000. Visiblement en

VOIR PAGE A 8 : DÉBAT



PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE 2017

AUJOURD'HUI

Actualités › Charge contre Québec. Pierre Moreau dit que le PLQ est victime d'une campagne politico-médiatique. *Page A 3*

Culture › Soutenir les médias. Monique Simard, présidente de la SODEC, est favorable à une aide publique aux médias. *Page B 7*

Économie › ALENA: serrer les dents. Mulrone conseille de répondre à Trump seulement à la table de négociation. *Page B 1*



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... A 4
Mots croisés..... A 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

ACTUALITÉS

L'heure de vérité pour le géant des cimenteries ?

Lafarge-Holcim aurait financé des groupes terroristes en Syrie et exploité des enfants en Ouganda

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

À Zurich, sur le coup de 14 h mercredi, le président de la plus grande cimenterie du monde, Lafarge-Holcim, a tenté une fois de plus de mettre derrière lui des accusations de financement d'activités terroristes en Syrie jusqu'en 2014 à l'occasion de son assemblée générale.

« Ce chapitre est clos, a dit Beat Hess, le président du groupe. Le fardeau du passé est maintenant écarté. » Mais de fortes tensions demeurent autour du géant de la construction.

Au moment même où le président se voulait rassurant, des informations publiées par le quotidien en ligne Médiapart indiquaient que c'est le directeur de la sécurité de la cimenterie lui-même qui échangeait quotidiennement avec l'usine en Syrie.

Cet homme, Jean-Claude Veillard, fut candidat pour le Front national aux dernières élections municipales et est un « fervent soutien » de Marine Le Pen, laquelle promet paradoxalement de lutter contre le terrorisme.

Selon Médiapart, qui cite plusieurs documents à charge, la collaboration de Lafarge-Holcim avec le groupe État islamique avait conduit à divers appuis financiers en faveur du groupe terroriste: « achat de pétrole, dont la production était contrôlée par l'EI, fourniture de camions de ciment et paiement d'une taxe pour assurer le passage et la sécurité des employés de l'entreprise en Syrie ».

Parmi les groupes qui ont bénéficié de l'argent du géant en Syrie pour assurer le maintien de ses activités, on compte l'organisation État islamique, la branche syrienne d'al-Qaïda et le Front al-Nosra.

Presque bicentenaire, la compagnie franco-suisse Lafarge-Holcim, le plus important cimentier de la planète, a reconnu en partie avoir versé des commissions en Syrie à différents groupes terroristes afin d'y maintenir ses af-

aires à la cimenterie de Jalabiya, située à 150 km au nord d'Alep.

Absolution

L'augmentation des dividendes de 33% cette année ne semble pas à la veille de faire taire la grogne qui monte contre l'entreprise.

Au moment où l'entreprise tenait à Zurich son assemblée générale mercredi, une organisation humanitaire suisse, Bread for All, a dénoncé pour sa part le travail allégué d'enfants dans une carrière de Lafarge en Ouganda.

Cette exploitation d'enfants, à raison de deux euros par jour, avait déjà été dénoncée par le passé. Le géant de la construction affirmait en mars au quotidien *Le Monde* qu'il s'approvisionnait en Ouganda auprès d'entreprises qui ont « des permis d'exploitation minière valides et respectant le droit du travail ougandais ». Plus de 30% des enfants de moins de 14 ans sont envoyés au travail dans ce pays.

Le fonds suisse Ethos a décidé de recommander aux actionnaires qu'il représente de ne pas absoudre les membres actuels du conseil d'administration de Lafarge-Holcim. Pour le président d'Ethos, Vincent Kaufmann, cité par le journal français *Challenges*, « il est vraiment étonnant de voir tous les anciens administrateurs de Lafarge à l'époque des faits siéger encore aujourd'hui au conseil d'administration du groupe ».

Il regrette notamment que le Canadien Paul Desmarais fils, de Power Corporation, siège toujours au conseil d'administration.

« Le mandat de Bruno Lafont ne sera pas renouvelé cette année, mais les représentants du Groupe belge Bruxelles Lambert, deuxième actionnaire de Lafarge-Holcim, Gérard Lamarche et Paul Desmarais fils, ou le troisième actionnaire, l'Égyptien Nassef Sawiris, sont toujours là », a-t-il regretté.

Selon le fonds Ethos, les actifs de Lafarge-Holcim ont été « dégradés à



JACQUES DEMARTHON AGENCE FRANCE-PRESSE

L'entreprise Lafarge-Holcim est contrôlée par quatre grands actionnaires, dont le Groupe Bruxelles Lambert (9,43%), composé du capital du Belge Albert Frère et de Power Corporation de la famille canadienne Desmarais.

« négatif », selon notre « rating » de responsabilité sociale et environnementale des entreprises ».

L'entreprise Lafarge-Holcim est contrôlée par quatre grands actionnaires, dont le Groupe Bruxelles Lambert (9,43%), composé du capital du Belge Albert Frère et de Power Corporation, de la famille canadienne Desmarais. Paul Desmarais fils compte ainsi parmi les plus influents des quatorze membres du conseil d'administration de l'entreprise.

Les autres grands actionnaires du cimentier sont l'héritier suisse Thomas Schmidheiny (11,4%) et Nassef Sawiris (5%), un Égyptien considéré comme l'un des hommes les

plus riches de l'Afrique par le magazine *Forbes*.

Jointe par *Le Devoir*, l'assistante de Paul Desmarais fils, Lucie Thibault, a affirmé « ne pas avoir d'information à donner ». Par ailleurs, le chef du contentieux de Power Corporation, Stéphane Lemay, estime qu'il s'agit seulement d'« une participation minoritaire et indirecte de Power ».

Pour calmer le jeu, Lafarge-Holcim avait annoncé fin avril que son patron, Eric Olsen, allait quitter ses fonctions le 15 juillet prochain. Mais l'entreprise a alors précisé qu'il n'était « ni responsable ni pouvant être considéré comme informé » des « actes répréhensibles » du groupe en Syrie.

Le géant du ciment avait ainsi tenté de cristalliser la grogne autour de son patron, dont le salaire pour 2016 avait été hissé à 12,38 millions de dollars.

Politique béton

Au début de 2017, à l'occasion de l'élection de Donald Trump, Lafarge-Holcim avait affirmé « ne pas faire de politique ». Mais interrogée par l'AFP quant à sa possible implication dans la construction d'un mur anti-immigrants à la frontière mexicaine, l'entreprise avait manifesté son intérêt pour cette construction. Lafarge-Holcim se disait alors « prête à fournir [ses] matériaux de construction pour tous types de projets d'infrastructures aux États-Unis ».

Cette déclaration lui a valu une mise en garde sévère du ministre des Affaires étrangères français, puis du président de la France lui-même. Ce dernier a enjoint au cimentier de prendre ses distances d'un projet pareil.

Si Lafarge-Holcim a officiellement cessé ses activités en Syrie à la suite du scandale suscité par son implication dans le financement de groupes terroristes, elle demeure aujourd'hui, selon le rapport 2016 de Transparency International, présente dans plusieurs États considérés à risque du point de vue de la corruption. L'entreprise est notamment présente en Irak, au Nigeria, en Ouganda et au Zimbabwe.

En Amérique du Nord, Lafarge-Holcim est bien installée, notamment au Québec et en Ontario. L'entreprise emploie environ 3000 personnes au Canada, notamment dans des filiales comme Construction Demix et Dufferin Concrete. Ses activités comprennent celles de l'ancienne compagnie Ciment Saint-Laurent, rachetée en 2009.

La direction des communications de Lafarge-Holcim dans l'est du Canada n'avait pas rappelé *Le Devoir* au moment d'écrire ces lignes.

Le Devoir

La maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé : un projet de société gagnant qu'il faut soutenir!

SAVIEZ-VOUS QUE :

- les régions de Montréal, de Laval et de l'Outaouais regroupent une proportion plus élevée d'enfants vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement?
- les écoles qui offrent aujourd'hui la maternelle 4 ans représentent une proportion limitée de l'ensemble des écoles situées en milieu défavorisé?

POUR MIEUX RÉUSSIR L'IMPLANTATION DE CES MATERNELLES, IL FAUT :

- s'assurer de les déployer prioritairement sur les territoires qui comptent le plus grand nombre d'enfants vulnérables;
- prévoir la construction et l'aménagement d'infrastructures adaptées aux tout-petits de 4 et 5 ans;
- instaurer un ratio moins élevé d'élèves par classe afin d'atteindre la parité avec celui des centres de la petite enfance.

Offrir la maternelle 4 ans à temps plein à tous les enfants de milieux défavorisés, c'est donner une réelle égalité des chances de réussite à ces petits qui deviendront grands!

www.lafae.qc.ca/maternelle-TPMD

f t lafae.qc.ca

F
AE
FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT



ACTUALITÉS

La loi de Murphy

MICHEL DAVID



C'est au cours de tests effectués par l'aviation américaine à la fin des années 1940 pour évaluer la tolérance humaine à la décélération que l'ingénieur en aéronautique Edward A. Murphy a énoncé la célèbre loi qui porte son nom, que les Français ont rebaptisée plus crûment Loi de l'emmerdement maximum (LEM). La politique est sans doute le domaine où sa justesse est le plus clairement démontrée.

Depuis une dizaine de jours, dix jours, le gouvernement Couillard a donné une preuve particulièrement convaincante que « tout ce qui est susceptible de mal tourner tournera nécessairement mal ». Chaque fois qu'il croit avoir trouvé un moyen de reprendre le contrôle de la situation, de nouvelles révélations le replongent dans l'embarras.

Après une semaine où le gouvernement a tenté de limiter les dégâts causés par les déclarations fracassantes du président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francœur, le déclenchement d'une enquête par le ministre de la Sécurité publique semblait avoir permis de mettre au moins temporairement le couvercle sur la marmite.

Peine perdue. De nouveaux courriels obtenus par les enquêteurs de Québec, dont le filon semble décidément intarissable, sont venus tout foutre en l'air. Le moins qu'on puisse dire est que le témoignage de l'ex-directrice du financement du PLQ, Violette Trépanier, devant la commission Charbonneau était très incomplet, pour ne pas dire franchement trompeur. Jean-François Lisée a aussitôt conclu à la nécessité d'une (autre) enquête sur ce « parjure » qui viendrait s'ajouter à la liste de ceux qui ont été commis durant les audiences de la commission.

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a voulu y voir de la « vieille nouvelle ». Désolé, mais le témoignage de M^{me} Trépanier était loin de faire justice à l'ampleur du trafic de CV qui, par son entremise, ouvrait aux contributeurs à la caisse libérale l'accès à diverses nominations dans l'appareil gouvernemental.

On savait depuis la commission Bastarache qu'au bureau du premier ministre Charest, « M^{me} Post-it » s'employait à vérifier l'allégeance des divers postulants, mais on avait mal évalué l'importance de M^{me} Trépanier dans ce système. « Je croule sous les piassesssss », écrivait-elle dans un courriel. Ça en devient presque écœurant.

S'il est vrai que l'attaque est souvent la meilleure tactique défensive, les porte-parole gouvernementaux ont fait preuve d'un culot certain en accusant tour à tour M. Francœur, les partis d'opposition et les médias de saper la confiance de la population envers les institutions. Le président du Conseil du trésor, Pierre Moreau, qui a visiblement été chargé d'orchestrer la riposte, a accusé Québecor d'« acharnement thérapeutique » contre le PLQ pour des raisons purement politiques. Que Pierre Karl Péladeau veuille en découdre avec les libéraux, c'est l'évidence, mais on s'acharne généralement sur un patient qui est déjà gravement malade.

Le comportement de la directrice des poursuites criminelles et pénales, Annick Murphy, laisse également perplexe. Si elle voulait contribuer à illustrer la loi de son célèbre homonyme, il faut reconnaître que c'était très réussi. Déjà, les allégations de M. Francœur — selon lesquelles on a empêché une enquête sur deux élus libéraux soupçonnés de trafic d'influence de déboucher sur des accusations — étaient embarrassantes pour la DPCP. M^{me} Murphy n'a pas aidé sa cause quand elle a dû admettre que toutes les vérifications pour en déterminer le bien-fondé n'avaient pas été faites.

Quand un gouvernement tombe de Charlybde en Scylla, comme c'est présentement le cas, il est important de serrer les cordes. Comme le répètent inlassablement les joueurs de hockey, on gagne ou on perd en équipe. Encore faut-il que tous aient l'impression d'en faire partie. Le moment était particulièrement mal choisi pour semer le doute à ce sujet.

En revanche, Yves Francœur a fait d'une pierre deux coups en dévoilant que le PLQ lui avait offert la circonscription de Marguerite-Bourgeoys, actuellement représentée à l'Assemblée nationale par Robert Poëti. Il est soudainement devenu plus gênant de mettre sa crédibilité en doute, et la zizanie s'est installée au sein du caucus libéral.

M. Poëti n'est pas tombé de la dernière pluie. Il sait très bien qu'on n'a pas besoin d'un mandat officiel pour sonder l'intérêt d'un candidat. Guy Ouellette dit aussi s'être fait montrer la porte. Qui sera le prochain à être sacrifié sur l'autel du renouvellement? Plusieurs ont d'ailleurs de bonnes raisons de se sentir visés. À l'approche des élections d'octobre 2018, la méfiance ne peut qu'augmenter.

Un corollaire particulièrement déprimant de la loi de Murphy est le suivant: « Si vous avez trouvé plusieurs façons pour les choses de mal se passer, mais que vous les avez circonvenues, une autre façon apparaîtra spontanément. » Au bureau de M. Couillard, on doit attendre avec anxiété la prochaine tuile.

mdavid@ledevoir.com

Pierre Moreau s'en prend à Québecor

Le PLQ est victime d'acharnement politico-médiatique, accuse le ministre

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le président du Conseil du trésor, Pierre Moreau, a dit tout haut mercredi ce que répètent tout bas ses confrères depuis quelques semaines: Québecor média ne ménage aucun effort pour discréditer le Parti libéral du Québec. « Ça ressemble [...] à un tir groupé qui est presque une position politique à l'encontre du parti qui représente le gouvernement », a-t-il déclaré lors d'une mêlée de presse à l'Assemblée nationale.

Le ministre s'était fait interpellé quelques minutes plus tôt sur la une du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec* sur laquelle apparaissait une photo de l'ancienne directrice du financement du PLQ, Violette Trépanier, assortie du titre « Les secrets de Violette » en gros caractères.

M. Moreau a reproché au bureau d'enquête de Québecor média d'avoir conclu de façon prématurée que M^{me} Trépanier « n'a pas dit toute la vérité » lors de sa comparution à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction en juin 2014.

À la question du procureur Paul Crépeau « Y a-t-il des gens qui vous ont remis des curriculum vitae lors d'activités de financement [du PLQ] ? », M^{me} Trépanier avait répondu sous serment: « Dans mes treize ans, c'est peut-être arrivé cinq, six fois, et c'était toujours des postes non rémunérés. » Elle a aussi nié avoir promu la candidature de donateurs ou de membres du PLQ à des postes d'administrateurs d'organismes publics.

Après avoir passé au crible des courriels signés par M^{me} Trépanier, *Le Journal* soutient qu'elle a obtenu au moins seize CV de personnes désireuses de siéger à des conseils d'administra-

« La liberté d'expression ne permet pas de dire tout ce qui nous passe par la tête. La liberté de la presse, ce n'est pas de bâcler son travail. »

Pierre Moreau, en marge de la Journée mondiale de la liberté de la presse

tion, et ce, seulement en 2007-2008.

L'ex-ministre déléguée à la Condition féminine « aidait des donateurs libéraux à se rapprocher du pouvoir », suggère *Le Journal* dans sa dernière livraison.

M. Moreau s'est désolé de voir la presse « tirer des conclusions de renseignements qui sont essentiellement parcellaires ». « En médecine, je pense qu'on appelle ça de l'acharnement thérapeutique, c'est-à-dire qu'on beurre épais pas mal », a-t-il déclaré, jetant le doute sur les motivations profondes de membres de l'équipe de reporters de Québecor. « Il y a un dessein, dont on commence à cerner les contours », a-t-il précisé.

Les « enquêtes » devraient être la chasse gardée de la police, a aussi soutenu Pierre Moreau mercredi. Contrairement aux journalistes, les policiers ont, « eux », « la fonction d'aller au fond des choses ». « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées. »

Par ailleurs, le ministre a parlé de supposées

dissensions au sein du bureau d'enquête de Québecor média. « Privément, je reçois des messages de gens qui sont désolés. Eh bien, les personnes désolées et moi, privément, on sait qu'elles sont désolées, mais publiquement elles ont fait un grand spectacle pendant des heures qui n'allait pas dans le sens du fait qu'elles étaient désolées », a-t-il lancé à la presse. Il faisait alors allusion à un reportage diffusé la semaine passée le dépeignant comme le complice de Schokbeton et de Violette Trépanier. TVA Nouvelles n'avait pas ses explications dans la première version de son reportage, selon lui.

Le chef du bureau d'enquête au Parlement, Antoine Robitaille, a préféré ne pas commenter. Autrement, « ça détourn[e] l'attention des reportages » de Québecor média.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a également réservé ses commentaires.

Climat de suspicion

Plusieurs libéraux ont été piqués au vif par des gazouillis du président et chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Péladeau — l'ex-chef péquiste soulignait le travail « essentiel » du bureau d'enquête —, et sa tournée des locaux de Québecor à la Tribune de la presse il y a une semaine.

Pourtant, ils avaient souhaité la meilleure des chances à l'homme d'affaires lorsque celui-ci a repris les commandes de Québecor en février dernier. « Il n'est plus en politique, alors M. Péladeau a le droit de faire ce qu'il souhaite de sa vie. Puis, je pense que c'est un homme d'affaires qui est très intégré à Québecor », avait déclaré M. Moreau.

Le Devoir



Le président du Conseil du trésor, Pierre Moreau, a vilipendé les médias que possède Québecor, laissant entendre que les journalistes de son bureau d'enquête au Parlement sont l'instrument de Pierre Karl Péladeau, grand patron de Québecor et ancien chef du Parti québécois. Mercredi, les deux quotidiens du groupe ont publié les résultats d'une enquête qui tend à démontrer que l'ancienne directrice du financement du Parti libéral du Québec, Violette Trépanier, n'avait pas dit toute la vérité lors de son témoignage devant la commission Charbonneau.



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE ET CAPTURE D'ÉCRAN

OTTAWA

Relations tendues entre le Conseil privé et le DPB

Jean-Denis Fréchette s'inquiète de la politisation de sa fonction

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Ce n'est finalement pas une erreur ou un hasard si le gouvernement de Justin Trudeau propose de restreindre le mandat du directeur parlementaire du budget (DPB). Selon le titulaire du poste, Jean-Denis Fréchette, les changements découlent d'un mécontentement de la haute fonction publique à son égard.

« La semaine dernière, on a demandé une séance d'information au Conseil privé. J'ai quitté la rencontre furieux et dubitatif », a relaté mercredi M. Fréchette en conférence de presse.

Dans son récent projet de loi budgétaire, le gouvernement libéral apporte des modifications au poste de DPB pour en faire un agent du Parlement, nommé à titre inamovible pour sept ans. Mais il instaure aussi l'obligation pour le DPB de faire approuver son plan de travail annuel par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat. De plus, les parlementaires ne pourront plus lui commander des analyses sur le sujet de leur choix: ils devront désormais se limiter à celles qui portent sur une initiative qu'ils ont l'intention de piloter.

M. Fréchette a voulu comprendre quels problèmes le gouvernement fédéral tentait de régler par de tels changements. La réponse du Conseil privé (le ministère du premier ministre) l'a soufflé.

« On nous a servi le jargon bureaucratique qui m'a mis plutôt en colère, à savoir qu'ils veulent relancer une relation parfois dysfonctionnelle avec le directeur parlementaire du budget », relate M. Fréchette. Depuis quatre ans, j'ai essayé d'établir des ponts. Depuis neuf ans, mon prédécesseur et moi-même avons toujours fourni des services aux parlementaires. De se faire dire qu'il y a un manque de services aux parlementaires,



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

c'est très difficile à accepter.»

Le directeur adjoint du bureau, Mustafa Askari, ajoute que selon le Conseil privé, il y aurait un « manque de cohérence » dans le travail du DPB. Il ne s'étonne pas pour autant de cette position. « La fonction publique n'a jamais aimé l'idée d'un directeur parlementaire du budget, qui est perçu comme un compétiteur qui fait dérailler le message [du gouvernement] », dit-il.

Le DPB effectue des analyses indépendantes de l'impact financier des décisions prises par Ottawa. Il a été instauré par les conservateurs de Stephen Harper.

Le Conseil privé n'a pas réagi mercredi.

Muselé?

M. Fréchette s'inquiète des changements législatifs proposés et a publié mercredi un rapport de 17 pages dans lequel il détaille ses réticences.

Il déplore l'obligation lui étant faite de publier un plan de travail et l'absence de dispositions lui permettant d'en changer en cours de route.

« Si le Canada entre en récession, est frappé par une catastrophe naturelle ou déploie ses forces armées à l'étranger, le DPB ne sera pas en mesure de fournir rapidement au Sénat et à la Chambre des communes les analyses des conséquences économiques et financières dont ils ont besoin », écrit-il.

Il s'insurge de voir les parlementaires limités dans le type d'analyses qu'ils pourront demander à l'avenir.

« Si ces restrictions avaient été en vigueur lorsque le premier DPB a été nommé en 2008, le bureau du DPB n'aurait pas été en mesure de préparer de nombreux rapports importants », écrit-il, énumérant les rapports — fracassants — sur le coût d'un projet de loi augmentant les peines carcérales, l'achat d'avions militaires F-35 et celui sur le changement de l'âge d'admissibilité aux prestations de retraite.

Processus électoral

Dans son rapport, M. Fréchette s'en prend aussi au nouveau mandat lui étant confié, soit de chiffrer, à la demande d'un parti politique représenté à la Chambre des communes, toute promesse électorale. « Cette disposition risque de réduire l'indépendance et l'impartialité politiques perçues du DPB. »

Il souligne que les partis pourraient présenter un nombre illimité de demandes, forçant son bureau à prioriser celles-ci, « ce qui pourrait être perçu comme du favoritisme à l'égard d'un parti ». De plus, ces analyses pourraient être tellement « fastidieuses et coûteuses » que les autres activités du bureau pourraient être « réduites en période préélectorale ».

Les partis peuvent présenter une demande jusqu'à quatre mois avant le scrutin.

Le chef du NPD, Thomas Mulcair, estime lui aussi que ce nouveau mandat est « très délicat » et qu'il devrait être abandonné pour « préserver cette institution ».

Dans un sondage mené cet automne auprès de 47 intervenants touchés par le travail du DPB, une majorité de répondants ont indiqué que cette réforme n'était pas nécessaire.

Le Devoir

ACTUALITÉS



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Les pompiers de Montréal ont porté assistance mercredi aux riverains de la rivière des Prairies touchés par les inondations.

INONDATIONS

L'eau ne risque pas de baisser de sitôt

Plus de 30 mm de pluie sont prévus d'ici vendredi dans plusieurs régions

AMÉLI PINEDA

Les zones touchées par des inondations n'auront pas de répit dans les prochains jours. Le niveau de l'eau de plusieurs rivières ne risque pas de baisser de sitôt puisque de fortes précipitations sont attendues vendredi et samedi dans plusieurs régions de la province.

Selon Environnement Canada, des accumulations de plus de 30 mm de pluie sont prévues d'ici vendredi dans plusieurs régions. Mercredi, plus d'une quinzaine de rivières étaient sous surveillance continue.

«Ce n'est pas de bon augure pour les gens qui sont déjà touchés par les débordements de rivières. La situation est critique et les niveaux d'eau ont continué à augmenter dans certains secteurs durant les deux derniers jours, alors qu'il n'y avait pas de pluie», souligne Alain Roberge, météorologue chez Environnement Canada.

Les municipalités de l'Outaouais demeurent sur la liste des villes les plus touchées par les crues printanières. «On s'attend à ce que ce soit particulièrement difficile pour elles parce que les niveaux des eaux ne baissent pas et c'est là que sont attendues les plus importantes précipitations», indique M. Roberge.

A Gatineau, 145 personnes ont volontairement quitté leur foyer depuis mardi, portant le nombre total de résidences évacuées à 82, a indiqué la Ville mercredi.

Inondations à Montréal

Les débordements d'eau ont aussi touché l'ouest de l'île de Montréal après que la rivière des Prairies est sortie de son lit en matinée mercredi.

Les pompiers de Montréal avaient été avertis la veille en soirée que le niveau de l'eau montait dans le secteur.

Il semble toutefois que l'eau se soit infiltrée très rapidement et que les résidents sinistrés aient eu très peu de temps pour réagir. Une cinquantaine de résidences de l'île Mercier, située dans la rivière des Prairies entre L'Île-Bizard et Sainte-Geneviève, ont été inondées. Des pompiers ont fait du porte-à-porte toute la journée pour inciter les habitants à quitter leur domicile pour des raisons de sécurité.

«Avec les précipitations attendues vendredi, on se prépare au pire. On est prêts à intervenir et effectuer des évacuations si nécessaire», indique Philippe Sabourin, porte-parole de la Ville de Montréal.

Des résidences au bord de l'eau dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont aussi été touchées par les inondations, mais il n'y avait pas eu d'évacuation mercredi.

Des équipes des travaux publics travailleront 24 heures sur 24 venir en aide aux gens dans le besoin, notamment en livrant des sacs de sable, souligne M. Sabourin.

Toujours à Montréal, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est surveillé

puisque des résidences sont fortement à risque d'être inondées dans les prochains jours.

A Laval, la Ville a demandé aux citoyens de procéder rapidement à la mise en place de mesures de protection ou de conserver celles déjà en place.

A Rigaud, en Montérégie, des centaines de maisons sont menacées par les inondations. Le maire de la ville, Hans Gruenwald, affirme qu'environ 400 résidences pourraient être touchées par la montée des eaux.

Selon M. Gruenwald, le niveau de l'eau a augmenté de huit centimètres depuis les deux dernières semaines et pourrait avoir encore augmenté de cinq à sept centimètres mercredi.

Dans cette municipalité, 31 familles ont été évacuées.

La Mauricie est également menacée par la montée des eaux de la rivière Saint-Maurice.

A Saint-Boniface, près de Shawinigan, l'eau s'était retirée des routes mercredi et aucune des 22 résidences menacées n'avait été évacuée, a dit le maire de la municipalité, Claude Caron. «D'après moi, c'est temporaire, car on attend un coup d'eau prochainement, donc on restera sur le qui-vive», a-t-il affirmé.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ÉDUCATION

La CSDM révisé les critères d'admission de ses écoles à vocation particulière

JESSICA NADEAU

Les écoles à vocation particulière de la Commission scolaire de Montréal n'auront plus le droit de refuser des élèves sur la base de difficultés d'apprentissage ou de comportement. La CSDM vient tout juste de réviser ses critères d'admission afin qu'ils soient plus inclusifs, répondant ainsi à certaines préoccupations du Conseil supérieur de l'éducation.

En novembre dernier, le Conseil supérieur de l'éducation écrivait que les écoles à vocation particulière — qui offrent des programmes axés sur le sport ou sur les arts, par exemple — exacerbent les inégalités sociales dans le système scolaire. La présidente, Lucie Bouchard, parlait d'une «école à trois vitesses» et soutenait que la «séparation des élèves selon leur profil socio-économique ou leur performance scolaire [constituait] une forme de ségrégation».

La CSDM vient répondre — du moins en partie — au problème. Au terme d'une analyse des critères d'admission ayant cours dans ses écoles à vocation particulière, le conseil exécutif a adopté, mardi, de nouvelles règles pour encadrer les pratiques qui varient d'un établissement à l'autre.

«Il y avait des écoles qui étaient restrictives envers les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage [HDAA] ou envers les élèves dont les parents ne maîtrisent pas le français. Puis il y avait certaines pratiques, dans les critères d'admission, dans certaines écoles, qui créaient des [situations] problématiques», reconnaît Catherine Harel Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal, en entrevue au Devoir.

Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pourront notamment se prévaloir de mesures

d'adaptation pour passer les examens d'admission.

«Si un élève dyslexique a droit à un appareil ou à un ordinateur pour ses études, il va pouvoir se prévaloir de cette mesure adaptative pour passer son examen d'inscription», illustre la présidente.

D'autres écoles demandent une lettre d'intention aux parents ou leur font passer des entrevues. Or cela pénalisait les enfants dont les parents ne maîtrisent pas la langue, note la CSDM, ce qui ne sera plus accepté.

Transparence

La CSDM vient également baliser la question de la fratrie. Les enfants issus de familles reconstituées et vivant sous le



Catherine Harel Bourdon

même toit sont admissibles, mais on resserre les critères en précisant qu'il faut que la fratrie fréquente encore l'établissement. Enfin, on élimine les privilèges liés aux enfants du personnel qui n'habitent pas le territoire de la CSDM.

Les écoles devront «se doter d'un processus de sélection transparent et objectif et d'une grille d'observation» qui devra être disponible sur le site de l'école afin que les parents puissent savoir avec précision ce qui est analysé.

«Une grande majorité d'écoles n'auront aucun changement à faire dans leurs critères d'admission, parce que les éléments qui ont été relevés ne faisaient pas partie de leurs critères», précise M^{me} Harel Bourdon. Mais il y a certaines écoles qui avaient ces éléments et elles devront faire les changements demandés d'ici le 21 juin.»

Les nouvelles règles ne s'appliqueront pas pour la rentrée 2017, puisque la sélection des élèves est terminée depuis longtemps, mais pour la prochaine période d'inscription, qui devrait débuter en octobre prochain.

Le Devoir



LA PRESSE CANADIENNE

Le béluga « en voie de disparition »

Le gouvernement du Québec entend commander une étude sur la cohabitation entre le béluga du Saint-Laurent et le «développement économique», a appris Le Devoir. Le cabinet du ministre délégué aux Affaires maritimes, Jean D'Amour, souhaite ainsi en savoir davantage sur les possibilités de cohabitation entre le béluga et le développement industriel du Saint-Laurent. Québec mise en effet beaucoup sur ce développement dans le cadre de sa Stratégie maritime. Or, certains projets mis en avant pourraient avoir des impacts sur cette population qui passe toute l'année dans l'estuaire, dont une bonne partie dans le secteur de la voie maritime. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a officiellement désigné le béluga comme étant «en voie de disparition» mercredi. Cette désignation, qui doit aller de pair avec la protection légale de l'habitat essentiel pour le cétacé, pourrait entrer en conflit avec le développement de projets chers au gouvernement Couillard.

Le Devoir

Dépotoir nucléaire en Ontario: Québec prépare un plan d'urgence

ISABELLE PORTER à Québec

Le ministère du Développement durable est en train d'élaborer un plan d'urgence en prévision de la réalisation du projet ontarien de dépotoir de déchets nucléaires près de la rivière des Outaouais.

Le ministère du Développement durable travaille sur «un plan d'urgence nucléaire» détaillant les «procédures à appliquer en cas d'émissions radiologiques», a déclaré le ministre David Heurtel lors de l'étude des crédits mercredi.

«Avenant un incident impliquant une relâche dans l'atmosphère ou la relâche d'un liquide dans l'eau, le ministère de l'Environnement est prêt à intervenir rapidement», a aussi signalé le ministre.

La députée indépendante Martine Ouellet le questionnait pour savoir si le gouvernement allait s'opposer au projet de dépotoir de Laboratoires nucléaires canadiens (LCN). Le site est à 1 kilomètre de la rivière des Outaouais, et des organisations locales craignent non seulement pour la rivière, mais également pour le fleuve.

«Avant de se préparer à toute catastrophe, il faudrait évaluer si ce site-là est approprié», a réagi la députée. On se rend compte qu'avec toutes les inondations qu'on voit les risques de contamination des eaux souterraines et de la rivière des Outaouais sont extrêmement grands.»

«On va suivre ça de près»

La députée indépendante souhaite que le Québec rejette d'emblée les visées de LCN. Or le ministre estime que c'est prématuré. Le projet, dit-il, n'a pas encore démarré et est à l'étape de la consultation. «On n'est pas là encore, le projet n'a même pas encore été autorisé.»

LCN doit en effet soumettre son projet à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Sinon, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a aussi réalisé une première étude d'impact environnemental de 900 pages que la population a jusqu'au 17 mai pour commenter.

Le gouvernement du Québec a l'intention de se faire entendre dans le dossier, a assuré le ministre. «Le ministère est déjà à pied d'œuvre dans ce dossier-là», a-t-il dit. «On va suivre ça de près.»

M. Heurtel s'est dit en outre préoccupé par le dossier, mais n'a toutefois pas voulu définir sa position sur le projet. «C'est un projet qui en effet suscite énormément de questions», a-t-il dit.

Le dépotoir projeté par LCN inclurait 1 million de mètres cubes de déchets, s'étendrait sur 16 hectares et serait actif jusqu'en 2070. L'entreprise souhaite commencer ses activités en 2020.

Les laboratoires de recherche LCN sont nés l'an dernier de ce qui restait de l'entreprise de production d'isotopes médicaux Chalk River. Cette dernière avait fait les manchettes en 2009 lors de la pénurie des isotopes médicaux.

Située à Deep River, à 180 km d'Ottawa, LCN est gérée par un consortium d'entreprises dont fait partie SNC-Lavalin.

Le Devoir



Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514-845-5545

MOTS CROISÉS

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

3457

HORIZONTALEMENT

- Pas en silence.
- Modernisé - Tache en anneau.
- Qui a une grosse charpente - Piller.
- Ancienne note - Sonnet - Qui sont à moi.
- Garder à la main - Copine.
- Émanation qui semble entourer un être - Estuaire profond et découpé.
- Petites projections volcaniques - Porte en avant.
- Assemblés - Pilote d'avion.
- Se dit à Madrid - Grivoises.
- Qui n'est pas réel - Lettre grecque.
- Psychiatre français - Pourvués d'un crochet.
- Conçoivent - Qui imite un style passé.

VERTICALEMENT

- Objets sans importance.
- Reliquat - Attaquant.

- Pronom indéfini - Insecte plat, carnassier - Mollusque bivalve.
- Cri de joie - Qui résulte de quelque chose.
- Avant - De la bouche - Il est astrigent.
- Supérieure d'une communauté religieuse - Crien dans la nuit.
- Relative à la fièvre jaune.
- Affection de la peau - Tanner une peau.
- Au milieu du visage - Décoction.
- Qui présentent une symétrie axiale d'ordre 3 - Introduit.
- Qui a vu le jour - Assigner en appel.
- Certain - Volcan actif du Japon.

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | O | T | E | J | A | R | D | I | N | A |
| 2 | O | R | A | G | E | R | S | A | T | Z | |
| 3 | U | N | O | O | P | U | S | S | A | | |
| 4 | L | E | P | I | O | T | E | U | V | A | L |
| 5 | I | O | S | C | A | R | S | E | R | E | |
| 6 | S | O | I | T | N | A | P | E | L | E | |
| 7 | S | I | S | E | S | G | O | U | E | T | |
| 8 | E | S | S | I | L | E | N | E | I | | |
| 9 | S | I | R | L | E | S | T | A | R | | |
| 10 | V | E | R | T | U | A | P | P | A | T | |
| 11 | V | E | A | U | D | A | N | A | I | D | E |
| 12 | A | I | S | C | E | T | E | | | | |

3456

SOLUTION DU DERNIER

ÉDITORIAL

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Des acquis fragiles,
un combat permanent

La Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, sert de rappel. Mal comprise, mal aimée, la liberté de la presse est pourtant indissociable de l'idéal démocratique.

Défendre la liberté de la presse, c'est nécessairement radoter. Les maires qui se comportent en roitelets et musellent les journalistes dans leur patelin sont élus tous les quatre ans. Les fonctionnaires qui contrôlent à deux mains le robinet de l'accès à l'information ne sont jamais inquiétés grâce au pourrissement de vaines promesses pour réformer ces lois. Et les personnalités publiques qui frappent sur le message quand elles sont insatisfaites du message sont encore légion.

La dernière en date, Pierre Moreau, a choisi précisément la journée du 3 mai pour casser du sucre sur le dos des médias de Québec, qu'elle accuse de mener des enquêtes bâclées et tendancieuses sur un sujet d'actualité, soit l'apparition récurrente de fantômes libéraux en matière d'éthique. La sortie du président du Conseil du trésor suivait la publication de courriels laissant entendre que Violette Trépanier, ex-directrice du financement au Parti libéral du Québec, aurait menti à la commission Charbonneau.

La journée était mal choisie pour discréditer ainsi le travail d'une équipe de reporters que le ministre Moreau accuse de mener un travail de sape en service commandé, au profit du Parti québécois. Il s'agit d'une atteinte à la liberté de la presse avec un « l » minuscule, qui ressemble davantage à la tirade d'un politicien excédé. Le président américain, Donald Trump, fait pire pour dénigrer les médias presque tous les jours de sa présidence.

Les menaces à la liberté de la presse les plus pressantes relèvent d'un autre registre que les montées de lait: surveillance des journalistes d'enquête par la police, désuétude du régime d'accès à l'information, autant à Québec qu'à Ottawa, et absence d'un régime de protection des sources digne de ce nom.

Si le Canada a reculé du 18^e au 22^e rang dans le palmarès annuel de Reporters sans frontières (RSF), c'est essentiellement en raison de la surveillance des journalistes par le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec, un scandale qui a donné naissance à la commission Chamberland, dont le mandat est d'assurer une meilleure protection des sources pour les journalistes.

Le Canada et le Québec, qui ne semble pas exister dans le rapport de RSF, vivent des situations enviables par rapport à d'autres pays dans le monde. En Corée du Nord, l'écoute d'une radio étrangère est punie par un séjour d'une durée indéterminée en camp de concentration. En Arabie saoudite, les journalistes peuvent être châtiés au fouet, un sort cruel réservé au blogueur Raif Badawi. En Iran ou en Turquie, l'arrestation et l'emprisonnement arbitraires, entre autres sévices, guettent les journalistes. « *Jamais la liberté de la presse n'a été aussi menacée* », constate RSF. La situation est « *difficile* » ou « *très grave* » dans 72 des 180 pays recensés par l'organisme.

Une société démocratique ne devrait pas se comparer aux pires régimes sur la planète pour se consoler. Hormis quelques exceptions, telles que la création de la commission Chamberland et le resserrement des contrôles à la SQ et au DPCP quant aux enquêtes ciblant des journalistes, l'État en a fait trop peu pour améliorer les conditions d'exercice du journalisme.

Les mesures annoncées dans le dernier budget Leïtão viendront aider, bien modestement, les journaux imprimés à renouveler leur modèle d'affaires. Cette aide n'assure pas une meilleure protection de la liberté de la presse.

De façon générale, les entraves au travail des journalistes sont accueillies avec un haussement d'épaules par nos dirigeants. On dirait presque qu'elles font partie du jeu.

D'un 3 mai à un autre, le bilan de l'année est décevant. L'initiative la plus intéressante mise en avant n'appartient ni au gouvernement Trudeau ni au gouvernement Couillard. Le sénateur Claude Carignan a pris les devants en présentant un projet de loi sur la protection des sources qui a recueilli un vaste consensus dans le monde du journalisme. Adopté par le Sénat, le projet de loi S-231 a passé mercredi l'étape de la première lecture à la Chambre des communes. Pour l'essor et l'avenir du journalisme d'enquête, il faut souhaiter que le premier ministre Justin Trudeau exerce son leadership pour faire passer cette loi.

Puisque le Code criminel est de compétence fédérale, cette étape est un préalable pour assurer aux journalistes une meilleure protection. Une loi québécoise sur la protection des sources sera aussi nécessaire, en complément du régime fédéral.

Les reporters québécois ont contribué de longue date à la critique et à la surveillance des institutions démocratiques, par la qualité de leurs enquêtes. Les impairs occasionnels commis par les journalistes et la difficulté de cerner les contours du métier ne doivent plus servir d'excuses pour leur refuser un droit accru à la protection des sources.

Si la liberté de la presse est aussi importante qu'on le prétend tous les 3 mai, les gouvernements devraient sortir de leur inertie.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

LE PLQ, VICTIME D'ACHARNEMENT THÉRAPEUTIQUE, SELON PIERRE MOREAU...



L E T T R E S

L'eau des Premières Nations

Monsieur le Premier Ministre, Je m'adresse à vous aujourd'hui au nom des miens, de mon peuple. Je ne parle pas seulement des Anishinaabe, mais plutôt de toutes les Premières Nations de notre pays. Compte tenu du fait que la Loi sur les Indiens est toujours en vigueur à l'heure où je vous écris, je me présente en tant que numéro 1573 du groupe de registre du Conseil de la Première Nation Abitibiwiini. La présente consiste à dénoncer votre responsabilité et votre implication dans le viol d'un droit fondamental: l'accès à l'eau potable. N'ayons pas peur des mots, Monsieur le Premier Ministre: nous vivons sur une terre où le génocide des Premières Nations, de notre peuple, est toujours actif en 2017.

Neuf pays se partagent la ressource en eau douce à travers le monde et le Canada est l'un d'entre eux. Comment expliquer et justifier que, le 31 août 2016, 132 avis concernant la qualité de l'eau potable étaient en vigueur dans 89 communautés autochtones et que, selon Santé Canada, 39 de ces avis perdurent depuis plus de dix ans? Selon un rapport d'Amnistie internationale présenté à l'ONU, environ 20 000 personnes vivant dans les réserves autochtones au Canada n'ont pas accès à l'eau courante ou à un service d'égout. Dans certains pays, les problèmes d'accès à l'eau ne sont pas toujours liés à l'absence de ressources en eau, mais aussi à un manque de moyens financiers et/ou à une absence d'organisation pour distribuer, entreposer et rendre potable l'eau aux diverses populations. Alors, comment légitimez-vous et motivez-vous le fait que le gouvernement ait les moyens de dé-

penser 80,9 millions de dollars pendant les cinq prochaines années notamment pour chercher de l'eau sur la planète Mars? Il est bien que le Canada ouvre ses portes au tiers-monde, mais actuellement, le tiers-monde est une triste réalité dans notre propre pays.

Samian
 Le 2 mai 2017

Les sénateurs sont des garde-fous et, espérons-le, de sages hiboux

Les députés ne sont pas à l'abri des différentes idéologies. Ils ne sont pas non plus à l'abri du populisme. C'est dangereux de ne pas avoir de garde-fous. Le Sénat en est un et il faut le conserver. Les sénateurs révisent les projets de loi avant que ceux-ci ne deviennent lois. Deux fois plutôt qu'une, c'est un rempart nécessaire.

Plusieurs militent pour l'abolition du Sénat au Canada. Ne serait-ce pas justement pour ne plus avoir de garde-fous et faire adopter les lois qu'ils veulent? Dans un gouvernement majoritaire, c'est très dangereux, car les partis d'opposition ne font pas le poids en cas de démesure ou de gouvernement idéologique ou trop populiste.

Le Sénat protège les Canadiens contre les lois idéologiques et populistes qui pourraient menacer la population, certaines minorités ou les droits de la personne. Trop de pouvoir aux députés et à un gouvernement majoritaire est dangereux. Le Sénat veille aussi à ce que nos lois respectent les droits de la personne, ce que les gouvernements et les députés ne font pas toujours. Qui sait quels seront notre gouvernement et son idéologie plus tard?

On voit en France l'extrême droite en train de se faufiler et de « fabriquer sa toge » parmi la population et le populisme. Un Sénat peut s'assurer que des lois inhumaines ne soient pas adoptées. Il ne faut jamais accorder un trop grand pouvoir à une seule personne, tous les projets de loi doivent être révisés par le Sénat pour que nous demeurions en sécurité, juste au cas où. On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve. Il faut conserver le Sénat et s'assurer que les sénateurs sont de sages hiboux qui veillent lorsque la majorité s'est endormie. Les sénateurs et sénatrices sont un rempart essentiel contre les malheurs qu'on ne voit pas toujours s'approcher.

Jocelyne Dumont
 Saint-Jean-Port-Joli, le 2 mai 2017

Hydro-Québec et les caribous

J'ai lu avec une grande inquiétude l'article « *Le caribou migrateur du Québec est en voie de disparition* », d'Alexandre Shields, dans *Le Devoir* du 1^{er} mai... Tout de même, qu'une harde comme celle de la rivière George passe en vingt ans de 800 000 têtes à quelques milliers, c'est renversant!

Ce déclin majeur de la population constaté par le comité fédéral sur les espèces en péril serait-il en partie ou principalement attribuable aux ennoissements de grands réservoirs et aux détournements de rivières comme la Rupert par l'intouchable Hydro-Québec? Ou alors serait-ce une chasse trop intensive et non contrôlée?

Si j'étais du *Devoir*, je confierais le mandat de creuser la question à M. Shields. Jean-François Vallée
 La Pocatière, le 3 mai 2017

LIBRE OPINION

13 REASONS WHY

La maladie mentale: la seule à blâmer pour un suicide?

SANDRINE CARLE-LANDRY

Douze ans. Dernière année du primaire. Je suis toujours une des dernières à monter dans l'autobus, puisque j'habite proche de l'école. Des gars dans ma classe me disent de venir les rejoindre sur la banquette arrière, car c'est là que les « vieux de 6^e année » s'assoient. Puis, ils me montrent une feuille. Une liste. La fille qui a les plus beaux yeux. La fille la plus jolie. La fille la plus canon. La fille la plus laide.

18 ans. Je suis dans un bar. Vendredi soir. J'ai travaillé avec des enfants dans un camp de jour toute la semaine. J'ai besoin d'un *break*. J'ai envie de danser et de m'amuser. Un homme me tape sur les fesses. Je lui fais signe de ne pas me faire ça. Il rit avec ses amis.

19 ans. Je suis dans le métro, sur la ligne jaune. Il est tard, donc je suis seule. J'ai hâte de rentrer chez moi. On arrête à la station Jean-

Drapeau. Un homme s'assoit dans mon wagon. Il me regarde. Il se lève. Il baisse son pantalon et il se masturbe. J'ai peur.

Ça, ce sont trois exemples. Trois exemples qui me sont venus en tête alors que j'écoutais *13 Reasons Why*, une émission sur Netflix faisant fureur parmi les jeunes. Hannah Baker, une adolescente s'étant enlevée la vie, explique au moyen de cassettes les treize raisons qui l'ont poussée à se suicider. Treize personnes.

Une vague de critiques déferle présentement sur les réseaux sociaux. Montrer un suicide de manière aussi explicite est-il une bonne idée? Pourquoi la maladie mentale n'est-elle pas du tout mentionnée? Peut-on blâmer des personnes pour le suicide d'Hannah? Est-ce une bonne idée de parler ouvertement de suicide?

Silence sur ce qu'elle a vécu

Moi, ce que je ne comprends pas, c'est pour-

quoi personne ne parle de ce qu'Hannah a vécu. *Slut shaming*, intimidation, agressions sexuelles. Culture du viol. Dire qu'Hannah était suicidaire à cause d'une maladie mentale et que

Il y en a, des adolescentes, dans la vraie vie, qui se sont enlevé la vie après s'être fait agresser sexuellement, mais surtout après ne pas avoir été crues. Va-t-on persister à se dire que ces filles étaient « malades »?

c'est la seule raison justifiant son désir de s'enlever la vie, c'est lâche. Au lieu d'essayer de changer les choses, on attribue le suicide d'Hannah à la maladie mentale. Pourtant, il y en a, des adolescentes, dans la vraie vie, qui se sont enlevé la vie après s'être fait agresser

sexuellement, mais surtout après ne pas avoir été crues. Va-t-on enfin parler de la culture du viol ou va-t-on persister à se dire que ces filles étaient « malades »?

Ce qu'il faut, c'est faire comprendre que, siffler une femme dans la rue, ce n'est pas un compliment. Ce qu'il faut, c'est arrêter de parler de « filles faciles », de « *friend zone* » et de « *putes* ». Ce qu'il faut, c'est une éducation sexuelle dans les écoles secondaires, car, oui, il y a des personnes qui ne savent pas encore ce qu'est le consentement. Il y a des personnes qui ne savent pas encore ce qu'est un viol. Ce qu'il faut, c'est reconnaître que des facteurs sociaux peuvent pousser au suicide, et que la culture du viol n'y fait pas exception.

Ce n'est pas seulement Hannah Baker qui est malade, c'est notre société.

IDÉES

Contre la radicalisation passe par la lutte commune

SÉBASTIEN BOUSSOIS

Chercheur en sciences politiques associé à l'ULB (Bruxelles) et formateur à Unismed (Nice), spécialiste des relations euroméditerranéennes et coauteur avec Asif Arif de France Belgique. La diagonale terroriste

Depuis que Daech semble en déroute sur la terre de Cham, jamais le monde n'a semblé avoir été autant sous la menace aveugle de terroristes solitaires, du Moyen-Orient à l'Europe, de l'Afrique à l'Amérique du Nord. La réalité est que, si un territoire se fait peu de chagrin, l'idéologie qui a animé le projet du groupe État islamique a largement essaimé de façon directe ou insidieuse dans la tête de milliers de jeunes frustrés, déçus, ou en recherche d'un destin.

Les terribles attentats qui ont frappé Paris le 13 novembre 2015, Bruxelles le 22 mars 2016, sont encore dans tous les esprits des Français et des Belges, mais également des Européens. L'attentat contre la mosquée de Québec le 30 janvier 2017 a marqué un coup pour un Canada multiculturel. Depuis les attentats de Londres en 2005, la tolérance, voire le laxisme, à l'égard du «Londonistan» s'était éteinte. [...]

La volonté de Daech de toucher au cœur nos «modèles» d'intégration, du Vieux Continent au Nouveau Monde, est claire. [...]

Parce que, dans les trois pays visés, la diversité ethnique, culturelle, sociale, peut encore et doit continuer à être perçue comme une richesse. Que vise l'idéologie de Daech? Le chaos et la polarisation de nos sociétés, provoquer un choc culturaliste en montant les «musulmans» contre les «chrétiens». Quel point commun entre tous ces attentats? Une volonté claire de provoquer une guerre civile au sein même de nos sociétés. Quelle différence? L'endoctrinement de quelques jeunes «home growers» musulmans d'un côté, la folie d'un étudiant canadien aux idées nationalistes et racistes de l'autre.

Un travail quotidien

Dans un contexte de montée mondiale des populismes, panser ses plaies devient un travail quotidien pour les centaines de personnes meurtries psychologiquement par ces drames. Du côté des «professionnels», les services de sécurité comme de prévention de la radicalisation, la longue route pour permettre de mieux «penser» ces plaies est en marche.

Car il y a toutes les raisons de croire que nous ne sommes qu'au début d'une lame de fond qui germe dans nos sociétés qui semblent de moins en moins inclusives.

Parce que trop longtemps en réaction contre d'hypothétiques menaces, nous avons tout misé sur la sécuritaire et sur la stigmatisation des minorités. Et ce, au risque de détricoter des réseaux locaux importants de prévention des déviations de la post-adolescence, depuis l'école jusqu'aux services sociaux, de la protection de l'enfance jusqu'aux associations de prévention de la radicalisation (quelles qu'elles soient, des sectes comme les Témoins de Jéhovah aux familles nouvel âge qui refusent la médecine moderne et les vaccins, etc.).

En attendant, des jeunes continuent à décrocher et verront encore longtemps en Daech ou ses succursales un potentiel pour rêver d'une



Que vise le groupe État islamique en perpétrant des attentats comme celui du 13 novembre 2015 à Paris? Le chaos et la polarisation de nos sociétés, provoquer un choc culturaliste en montant les «musulmans» contre les «chrétiens».

meilleure existence, et s'ils ne trouvent pas de vrai sens à leur vie, ils finiront par au moins en trouver un à leur mort. Pire, des illuminés de tous poils se radicalisent en fusionnant leur trouble psychologique et l'adrénaline provoquée par le déclenchement de la violence contre les autres et contre soi.

Pour lutter contre ces déviations qui peuvent rapidement virer au tragique, de nombreuses organisations de prévention de la radicalisation, timidement soutenues jusque-là par l'État, peinent à rattraper leur retard. Au Canada, à Montréal, le CPRMV (Centre de prévention de la radicalisation de Montréal menant à la violence), fort de son expérience de «désengagement» d'un certain nombre de jeunes de l'extrême droite violente, est à la pointe. Son action doit nous servir en Europe. Quand on sait que le Québec est l'État canadien qui compte le plus grand nombre de groupes d'extrême droite et que le CPRMV a fait ses preuves en la matière. Quand on sait aussi que le jeune étudiant en sciences politiques de la mosquée de Québec était un sympathisant des thèses de Marine Le Pen.

Larges déviations

Il faut que l'on comprenne aussi en Europe

que la radicalisation ne touche pas que les dérivés de l'islam, mais un spectre bien plus large de déviations. L'extrême droite violente en fait partie. Nos associations en Europe font un travail de pédagogie fondamental auprès du personnel public, mais également auprès des écoles, dans la prévention des dérives violentes de l'islam. [...]

Nous ne sommes pas seuls et isolés et le partage d'expériences entre pays, voire entre continents, commence à faire son chemin. En juillet 2017, à Marseille, se tiendra à l'initiative d'UNISMED, soutenu par la Fondation de France et la Fondation roi Baudouin, la «Conférence euroméditerranéenne: réunir société civile, praticiens et chercheurs pour agir en amont de la radicalisation». L'idée est de fédérer près d'une centaine d'organisations et de praticiens des deux rives de la Méditerranée pour créer un grand réseau euroméditerranéen de partage d'expériences de prévention de la radicalisation en matière d'islam violent. Car de nombreuses actions ont réussi. Il faut le dire. Et seule la prévention peut réussir à rattraper nos jeunes avant qu'il ne soit trop tard.

Les liens entre l'Europe et le Canada dans le domaine sont déjà importants. Cela prouve

que, malgré des politiques d'État réticentes, la société civile est à l'avant-garde et doit être soutenue. C'est une mission de salut public et les mers doivent nous rapprocher, et non pas nous couper. Le problème est mondial, la solution le sera aussi. Pour que ces solutions ne soient pas définitivement noyées dans la peur, le rejet, les préjugés, la violence, la folie! Et donnent le champ libre aux partis politiques populistes qui, une fois installés aux commandes de nos pays, risqueraient de parachever indirectement le souhait de Daech: enterrer ce terme considéré désormais par beaucoup comme éculé de «vouloir vivre ensemble».

Notre urgence est donc bien de tout miser sur l'éducation, la culture, la production de contre-discours, la dynamisation des réseaux existants, la reconsidération de la question de la menace d'un point de vue euroméditerranéen et euroatlantique. C'est un défi que de (re)donner confiance à nos jeunes, de (res)usciter l'adhésion aux valeurs de la nation et de la démocratie, d'accroître le combat contre les populismes haineux qui creusent notre tombeau. Il s'agit bel et bien en définitive de «penser» nos blessures et nos plaies, et plus uniquement de les panser en attendant le prochain drame!

L'Arabie saoudite ne peut défendre les droits des femmes à l'ONU

TEXTE COLLECTIF*

L'Arabie saoudite, pays où l'on pratique un islam rigoureux, régi par la charia, vient d'être élue membre de la Commission de la condition de la femme des Nations unies pour une période de quatre ans. Ainsi, par un vote secret, le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) permet au royaume wahhabite de siéger au sein de cette commission composée de 45 États dont le mandat est de promouvoir les droits des femmes et de veiller à leur autonomie. Pour le Canadien Hillel Neuer, directeur exécutif d'UN Watch, «élire l'Arabie saoudite pour contribuer à la protection des droits des femmes, c'est comme nommer un pyromane chef des pompiers». Nous partageons cet avis. Cette élection est un véritable scandale, une insulte à l'intelligence!

Pour rappel, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies constituée de 58 États membres. Bien qu'à cette époque-là aucun État n'ait eu à se prononcer contre la Déclaration, huit d'entre eux se sont abstenus

Sans grand effort, chacune et chacun sont en mesure de constater l'apartheid sexuel institutionnalisé par le royaume des Saoud, faisant fi de tous les textes internationaux en la matière

de voter, dont l'Arabie saoudite sous le motif de l'incompatibilité de son régime politique avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes tel que garanti dans la Déclaration.

En matière de droits de la personne, ce même régime a-t-il évolué depuis pour mériter un siège à la Commission de la condition de la femme des Nations unies? Sans grand effort, chacune et chacun sont en mesure de constater l'apartheid sexuel institutionnalisé par le royaume des Saoud, faisant fi de tous les textes internationaux en la matière. Certes, nous reconnaissons qu'il y a eu quelques avancées, ici et là, depuis 1948. Trop peu. Trop modestes. N'empêche que les femmes y sont toujours considérées comme des mineures à

vie. Sans compter que, sur la scène internationale, le royaume saoudien est en grande partie responsable de la promotion d'un islam extrémiste, wahabou-salafiste, qui prône le djihad, la haine des mécréants et des juifs, la mise à mort des apostats et des homosexuels ainsi que l'emprisonnement des libres penseurs, dont le plus célèbre est Raïf Badawi.

Fermer les yeux

Dans ces conditions, nous ne pouvons accepter que l'Arabie saoudite soit catapultée à une commission dont le mandat principal est de garantir et de promouvoir les droits des femmes dans le monde, à moins de fermer les yeux sur la nature même de son régime.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur le processus qui a conduit à une telle élection. Qui sont les États qui ont voté pour garantir ce fameux siège à l'Arabie saoudite? Qu'ont-ils reçu en échange? À travers une telle complaisance, ces mêmes États réalisent-ils qu'ils brandent les droits de la personne et mettent en danger notre sécurité collective?

Selon UN Watch, au moins cinq États de l'Union européenne (membres de l'ECOSOC) ont permis l'élection du royaume. On apprend que la Belgique, en raison d'un cafoillage diplomatique, est du nombre. D'ailleurs, son premier ministre regrette le vote de son pays! Mais qui sont les autres États? Est-ce la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Royaume-Uni, le Portugal, l'Irlande, la Suède, la République tchèque? Nous voulons le savoir. Nous exigeons la vérité!

Alors que les femmes subissent de plein fouet les effets néfastes de la crise économique, du délitement des services publics, du virage de plus en plus autoritaire de plusieurs États et de la montée fulgurante des intégrismes religieux et des violences qu'ils charrient, nous estimons qu'il

est urgent d'envoyer un message clair. Ceux qui contribuent à créer ces inégalités et à véhiculer ces violences ne sont pas dignes de notre confiance. Il faut, aujourd'hui plus que jamais, protéger les femmes, rendre accessibles les soins de santé et les droits sexuels et reproductifs, garantir le droit à l'éducation, à la culture et au travail, faire en sorte que les femmes puissent exercer leur citoyenneté à part entière. Nos droits ne sont pas à vendre! Nos libertés ne sont pas négociables! Notre dignité n'est pas à brader! Arrêtez de nous mentir, l'Arabie saoudite n'est pas l'alliée des femmes!

Nous devons être conscients que, face à la montée des extrémismes politiques et à la menace des intégrismes religieux, notre responsabilité est de défendre la démocratie et de veiller au respect des droits fondamentaux de la personne. Dans cette lutte, la politique des États démocratiques ne doit souffrir d'aucune incohérence, d'aucune ambiguïté. On ne peut prétendre combattre un groupe État islamique sur le front du Moyen-Orient et normaliser la venue d'un groupe État islamique bis au sein des instances onusiennes. La doctrine officielle de l'Ar-

bie saoudite met en péril la paix des nations et la fraternité entre les peuples.

Nous demandons à nos États respectifs, le Québec et le Canada, de dénoncer l'élection de l'Arabie saoudite à la Commission de la condition de la femme des Nations unies. Nous exigeons son exclusion ainsi que celle de l'Iran de cette commission, deux pays qui pratiquent des politiques ségrégationnistes à l'endroit des filles et des femmes.

* Ont signé ce texte: Daniel Baril (anthropologue), Djemila Benhabib (écrivaine), Nadia el-Mabrouk (professeure à l'UdeM), Nadine Fleury (médecin), Hassiba Idir (féministe et citoyenne laïque), Lucie Jobin (Mouvement laïque québécois), Ali Kaidi (Association québécoise des Nord-Africains), André Lamoureux (Coalition laïcité Québec), Mona Latif-Ghattas (écrivaine), Leïla Lesbet (militante féministe et laïque), Louise Mailloux (essayiste), David Rand (Libres penseurs athées), Andréa Richard (écrivaine), Jocelyne Robert (écrivaine et sexologue), Michel Sirois (Pour les droits des femmes du Québec), Michel Virard (Association humanistes du Québec).

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Elie (carticaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Loïc Hamon (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Béard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Amélie Maltais (commis aux avis légaux), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle), ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS



Marine Le Pen et Emmanuel Macron posant pour les photographes juste avant l'ouverture des hostilités

DÉBAT

SUITE DE LA PAGE 1

maîtrise de ses dossiers, l'ancien ministre de l'Économie a accusé son adversaire de ne proposer rien de moins qu'«une sortie de l'histoire». Quand il n'a pas affirmé que son adversaire disait «des bêtises». Une expression qu'il a répétée à plusieurs reprises.

La seule question sur laquelle le favori de cette élection a vraiment été mis en difficulté est celle de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. La candidate l'a accusé de «complotisme sur le fondamentalisme islamiste. [...] Il faut s'attaquer à la racine du mal: devant l'expansion du fondamentalisme islamiste sur notre territoire, il faut expulser les prêcheurs de

haine». Marine Le Pen a notamment reproché à son adversaire d'avoir obtenu le soutien de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qu'elle définit comme «une association islamiste qui a invité à chacun de ses congrès des gens qui sont venus exprimer leur haine des juifs, des homosexuels, des mécréants et tiennent des discours de haine».

«Trumpisation» du débat

Moins à l'aise que sur les questions économiques, Emmanuel Macron dit néanmoins vouloir faire de «la menace terroriste la priorité des prochaines années. Cela suppose de renforcer les moyens de police et d'avoir une action avant les attentats». Selon lui, les propos de Marine Le Pen ne font que semer la division. «Ce qu'attendent les terroristes, c'est que nous nous divisions, dit-il. C'est la guerre civile.»

Traditionnellement, les analystes jugent que ces débats ont assez peu d'influence sur le vote final des électeurs. Mercredi soir, ces derniers étaient moins sûrs de ce jugement compte tenu du caractère atypique de cette élection, du caractère particulièrement brutal des échanges et du morcellement exceptionnel de l'électorat. Mercredi soir, certains n'hésitaient pas à parler de «trumpisation» du débat d'entre deux tours. Les débats précédents avaient habitué les Français à beaucoup plus de solennité.

Selon un sondage réalisé le soir même par BFM-TV, 63% des personnes interrogées jugent qu'Emmanuel Macron a remporté le débat haut la main. Une opinion partagée par les deux tiers des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 58% de ceux de François Fillon.

Le Devoir

FLÂNER

SUITE DE LA PAGE 1

ordinaire», traversée par «un désir d'écrire dans une relation de front avec le réel».

Modus operandi de notre après-midi: flâner. Un peu comme le prof à la retraite de l'UQAM avait l'habitude de le faire avec ses étudiants, dans le cadre d'un atelier de création littéraire. «Je leur montrais une carte en leur disant: "On se donne rendez-vous là-bas dans une heure et demie", explique-t-il. Ils me répliquaient presque toujours: "Ben voyons, c'est à cinq minutes!" Quand ils revenaient, je pouvais par exemple leur demander: "Combien t'as vu de mosquées? Aucune? C'est impossible! T'es passé devant cinq mosquées." L'idée, c'était de leur apprendre à regarder.»

Le métro, nouveau pôle identitaire?

«Tu vois les hangars partout autour? C'était merveilleux, ça, pour jouer aux cow-boys quand on était p'tit gars», se remémore André Carpentier, en pointant ces bringuébalantes structures de tôle dans lesquelles les Rosemontois entreposent vélos, pneus et outils.

Nous nous enfonçons, le pas traînant, au cœur du quartier de sa jeunesse, dans la ruelle séparant les rues Louis-Hémon et Des Érables, entre Bellechasse et Beaubien. C'est ici que ce Montréalais pur jus distribuait les journaux en échange d'un simple pourboire pour un de ces charmants kiosques à la parisienne, avant que le maire Drapeau ne les rase. C'est ici aussi qu'il livrait des «commandes» pour le supermarché Dominion.

«Les ruelles se sont peu à peu transformées en stationnements. Mais avant, les ruelles, c'était le paradis des enfants. C'était l'univers de Tremblay. On jouait au ballon-chasseur, au hockey, à la cachette, à la marelle, on occupait tout l'espace», raconte l'homme aujourd'hui âgé de 70 ans. «Nos mères nous catapultaient dans la ruelle le matin. Elles secouaient la nappe pour envoyer les miettes dehors et on y allait en même temps. C'était ça, la façon d'élever les enfants! À sept heures moins une, ma mère criait: "André!"

pour que je rentre; le cardinal disait le chapelet de 7 heures à 7 heures et quart.»

Dans un passe-livre aux couleurs pastel, notre guide trouve un roman de Marek Halter, le feuilleton, puis le repose. Une résidence à l'allure ostentatoirement moderne surgit d'entre les escaliers en colimaçons. «J'ai hâte de voir de quoi elles auront l'air dans 25 ans, ces "maisons d'architecte"», blague-t-il, plus amusé qu'agacé, en scrutant une de ces nouvelles constructions jurant avec le reste du décor. Ici, un hangar particulièrement rouillé justifie une petite pause photo.

«Moi, je suis de la génération où on ne disait pas: j'habite "métro Joliette", ou j'habite Ahuntsic», se rappelle André Carpentier en évoquant cette époque où ni les stations de la STM ni les quartiers n'avaient encore été érigés en pôle identitaire. «On disait: j'habite dans la paroisse Saint-Jean-Berchmans. Quand on jouait au hockey ou au baseball, c'était contre la paroisse Saint-Marc. Mais peu importe comment on définit l'appartenance, tu te rends compte que tu changes de milieu et de culture quand tu déambules dans les ruelles de Montréal. Ça ne sent pas la même chose dans les ruelles du Plateau que dans celles de Parc-Extension.»

Seul avec les autres

Parce que s'arrêter pour prendre des notes dans une ruelle vous expose aux regards inquiets du voisinage, André Carpentier se réfugiera plus tard dans le café le plus proche, le temps de consigner dans son calepin ses observations du jour. Le chat de ruelle se transformera par le fait même en caféinomane. Et ça donnera, en 2010, *Extraits de cafés* (Boréal), un autre recueil d'instantanés urbains.

«Quand j'avais 18, 20 ans, les cafés, c'étaient des lieux de contestation, donc des lieux louches», note-t-il pendant une halte au Mousse Café, angle d'Iberville et Beaubien, où les bulles prolifèrent autant sur votre cappuccino que dans les machines à laver peuplant la salle à l'arrière. «Je me souviens de la mère d'une de mes blondes qui m'avait dit: "Je ne veux pas que tu amènes ma fille dans ce genre d'endroit là!" Les cafés se sont développés plus après 1967, quand les gens

ont commencé à voyager. Les "retours d'Europe", comme on les appelait, ont créé la mode.»

Il ne restera ensuite qu'à traverser la rue pour rallier l'univers du plus récent livre d'André Carpentier, *Moments de parcs* (Boréal, 2016). Dans un parc Molson sur lequel veille un ciel incertain, deux dames se font leurs adieux et un câlin particulièrement chaleureux. Plus loin, un jeune homme, la tête couchée sur les cuisses de sa blonde, pointe un nuage. Là-bas, un vieillard aux pantalons trop courts marche péniblement.

«Il y a souvent des gens seuls dans les parcs, mais au lieu d'être seuls chez eux, ils sont seuls parmi les autres, souligne le promeneur. C'est une grosse différence. Il y a des liens qui naissent, des gens qui se saluent, parce qu'ils se croisent, même s'ils ne se connaissent pas vraiment. C'est un peu comme dans les cafés. La fille qui était assise à côté de nous tantôt, avec son ordinateur, elle aurait pu tout faire ça chez elle. Pourquoi elle était là alors? Parce qu'elle aime être seule parmi les autres.»

Nostalgique d'un autre Montréal, monsieur Carpentier? Pas du tout. «Ce qui m'intéresse, ce sont les ruelles, les parcs et les cafés d'aujourd'hui. Chaque fois que je rentre de l'étranger, je suis frappé et ému par la quantité d'arbres qui jalonnent mon itinéraire entre l'aéroport et la maison. Montréal, c'est une ville de diversité à dimension humaine, dont les citoyens ont gardé la simplicité des sociétés de petit nombre et de grand territoire.»

Son prochain sujet: les trottoirs.

Collaborateur
Le Devoir

MONTRÉAL LITTÉRAIRE 3.75 H

Ce vendredi 5 mai, sur Facebook et sur le site Web, de 17 h à 20 h 45. Animé par Annabelle Caillou, Fabien Deglise, Manon Dumais et Louise-Maude Rioux Soucy. Invités spéciaux: Catherine Mavrikakis, Marie-Hélène Poitras, Monique Proulx, Guillaume Morrisette et plusieurs autres, avec des confidences sur leurs lectures de Brian Myles, Michel David, Éric Desrosiers et Odile Tremblay.

RADICAUX

SUITE DE LA PAGE 1

«La radicalisation des jeunes et le djihadisme sont dangereux, je ne veux pas le minimiser. Mais cela étant dit, il faut se préoccuper de nos propres affaires. Et il semble plus difficile de regarder le côté sombre de la force de notre propre culture.»

Intégrisme catholique

Martin Geoffroy se heurte d'ailleurs souvent à des regards surpris lorsqu'il rappelle qu'il existe encore plusieurs sectes catholiques, antisémites, anti-islam, anti-immigration. Ses plus récentes recherches l'amènent à conclure que ces groupes sont «complotistes, à base d'intégrisme religieux ou les deux», soutient le chercheur, qui rappelle que des députés conservateurs avaient des liens avec l'Opus dei et la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X. Cette société controversée de prêtres catholiques traditionalistes fondée en Europe, qui a des ramifications au Québec, avait été vue comme trop d'extrême droite par l'Église, qui avait notamment excommunié son fondateur, M^{gr} Marcel Lefebvre, en 1988.

La fraternité Saint-Pie-X est aussi dans la mire d'Atalante, a-t-il remarqué grâce à une veille de ces groupes sur Internet et les réseaux sociaux, où des vidéos ont clairement établi ces liens. La dimension religieuse, à tout le moins sacrée, est également présente chez les Soldats d'Odin, un groupe d'extrême droite d'origine finlandaise qui a rapidement pris de l'ampleur au Canada. «Dans les groupes suprémacistes blancs, il y a une adoration des dieux vikings, car ils sont blonds, etc. Et Odin, c'est le dieu principal de la mythologie nordique», rappelle le chercheur, qui entamera sous peu une collaboration avec le sociologue français Gérald Bronner, pour comparer les initiatives contre la radicalisation.

Le colloque du SoDRUS fera la part belle aux présentations sur la radicalisation au sein d'autres groupes religieux (bouddhistes, sikhs, anabaptistes, etc.). Martin Geoffroy s'étonne que certains doutent encore du lien entre la religion et l'extrême droite. La radicalisation et les actes terroristes des djihadistes sont automatiquement associés à la religion, alors que la majorité des djihadistes ne sont pas pratiquants mais plutôt convertis «à la version intégriste de l'islam, un islam pour les nuls», dit-il, pointant la thèse du politologue français Olivier Roi sur la déculture du religieux. «Mais quand on parle de l'extrême droite chez nous, on ne parle pas nécessairement de la religion catholique. On dit que ça n'a pas de rapport, comme si on voulait déconnecter l'extrême droite de notre culture», dit-il. Or ce n'est pas parce que les gens ne sont pas pratiquants qu'ils ne sont pas croyants, rappelle-t-il, précisant que le taux de catholiques pratiquants (15-17%) est presque aussi élevé que pour les musulmans (20%).

Bissonnette, un extrémiste catho

Alors que plusieurs hésitent à associer Alexandre Bissonnette, accusé de six meurtres prémédités à la mosquée de Québec, à des groupes d'extrême droite ou à lui reconnaître des croyances religieuses, Martin Geoffroy ne se gêne pas. Affiché pro-Trump et pro-Le Pen sur les réseaux sociaux, le jeune homme ne s'est-il pas dit «catholique» lorsqu'on lui a posé la question lors de sa visite de repérage sordide une semaine avant son crime?

«Il n'est peut-être pas catho pratiquant, mais certainement catho laïque [...] et il adhère à une version catholique intégriste liée à la race et à la nation québécoise», selon le chercheur, qui compare le jeune homme à Dylann Roof, un sympathisant du nazisme condamné à mort en début d'année pour avoir tué neuf paroissiens noirs dans une église de Charleston aux États-Unis. La radicalisation est ici plus surnoise. «Chez les jeunes aujourd'hui, et au sein de groupes extrémistes, c'est très populaire de vouloir préserver les églises et les traditions.»

Les discours antisémites, anti-immigration, anti-islam et antiféministes auxquels s'est abreuvé à l'Université Laval le jeune accusé de meurtre ne sont pas dénués de cette dimension sacrée, croit-il. «Et ce qui est intéressant avec [Bissonnette], c'est qu'aucune accusation de terrorisme n'a été portée contre lui. Alors que, s'il avait été musulman, c'est sûr que ça aurait été le cas», estime M. Geoffroy. «Pour moi, il est un terroriste comme les autres.»

Le Devoir



CÉGEP ÉDOUARD-MONTPÉTT

Le sociologue Martin Geoffroy

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur
ledevoir.comsur Facebook
et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces
et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com